



Syndicat CGT des cheminots du HAVRE  
119 cours de la république 76600 LE HAVRE  
Courriel : [chemcgtlehavre@gmail.fr](mailto:chemcgtlehavre@gmail.fr)  
Blog : <http://cgtcheminotsh76.hautetfort.com/>  
Tél : 02 35 25 39 75 (poste 129)/ Fax : 02 35 25 14 03



## **Emploi - Salaires - Conditions de Travail, Casse de notre outil de travail Le 2 février tous ensemble, Exigeons le possible !**

« L'amélioration de la qualité de service et de la lutte anti-fraude », c'est le titre du dossier de consultation que la direction vient de présenter au CER mobilités pour la ligne Le Havre/Rolleville. Une nouvelle fois la direction va tenter de nous faire croire, que le service rendu aux usagers sera meilleur en supprimant la présence humaine à bord des trains. Faire reposer la charge du transport de voyageurs sur le seul ADC, c'est prendre le risque de grave problème de sureté.

Celle-ci parle d'expérimentation, mais ne soyons pas dupe et gardons en mémoire, les expérimentations de la direction au Fret, « leur laboratoire », avec des emplois supprimés de manière drastique (environ 15000 agents fret au niveau national en 2009, moins de 7000 agents fret en 2016, sans commentaires...). Tout cela, en augmentant la productivité, en instaurant de la polyvalence sans respect des métiers, avec en parallèle, la création d'Opérateurs Privés, comme NRS, jouant du dumping social ! C'est la vraie réalité...

Gardons, en mémoire, également les annonces récentes du Président de l'EPIC mobilités : avec la suppression de 4000 emplois par an sur les 7 prochaines années !

Mais, heureusement, les annonces ne deviennent pas toujours réalité, notamment lorsque les salariés et les usagers se mobilisent ! Comme nous avons pu le voir dans la réussite de notre lutte de la ligne Bréauté – Fécamp, à l'initiative de notre syndicat.

### **Alors Ensemble, mobilisons nous, exigeons le possible, pour un autre quotidien !**

Il y a un an, la direction de l'INFRAPOLE HN informait les élus et mandatés CGT de son intention de revoir entièrement les tableaux d'astreinte de la Haute et Basse Normandie pour les métiers de la VOIE, SE, SM, Caténaire et Télécom

L'argumentaire de la délégation CGT et la mobilisation du printemps 2016 ont contrarié ses plans. A l'heure ou ce projet refait surface, dès le début d'année 2017, montrons notre détermination à ne rien lâcher et exigeons:

- Des effectifs nécessaires pour pérenniser TOUS les tableaux d'astreinte
- L'arrêt de l'augmentation la sous-traitance
- L'arrêt de la mobilité forcée, comme de la flexibilité

Idem, à l'EIC où le figeage des postes devient une norme d'organisation du travail, les refus de congés se multiplient ! Là encore, c'est le manque d'effectifs qui est à l'origine de la dégradation des conditions de travail.

La dégradation des conditions de travail des cheminots et du service public rendu aux populations trouve sa genèse dans le recours à l'externalisation de certaines tâches, et à l'utilisation massive de la sous-traitance. Retards, défaillances techniques, chantiers dont la réalisation laisse interrogatif, tout cela concourt à dégrader le service public ferroviaire, à porter atteinte à la sécurité des circulations, à mettre la pression sur les cheminots de la SNCF, notamment ceux de l'équipement. Les réorganisations incessantes dans les Etablissements, quelle que soit la fonction, doivent également cesser. Les cheminots de tous grades et de tous services, doivent retrouver une stabilité et une continuité dans leurs collectifs de travail.

Tous les cheminots sont impactés par ces différentes réorganisations, restructurations, expérimentations... Comme pour la réforme ferroviaire, qui ne devait rien changer, ou la direction, veut passer en force, avec une dégradation des conditions de travail et du quotidien, qui va encore s'amplifier (forfait-jour, durée de travail et travail de nuit allongée...)

Tous les cheminots(es) ont toutes les raisons pour rentrer en résistance face à cette direction SNCF et au gouvernement soi disant de gauche, qui ne visent qu'à tuer le service public ferroviaire.

## Tous Ensemble, Avec la CGT, Exigeons :

- Une augmentation générale pour porter le salaire d'entrée de la grille SNCF à 1800 euros brut !
- Des effectifs au statut du cadre permanent en adéquation avec les charges de travail !
- L'amélioration de nos conditions de travail !

## Assemblée Générale Cheminots : 10h00 – salle Duponchel

### MODALITES DE GREVE

Préavis National : du mercredi 1 février 2017 à partir de 19H jusqu'au vendredi 03 février 2017 à 8h.

- ✓ ADC et ASCT : 24h à la 1<sup>ère</sup> prise de service dans le cadre du préavis.
- ✓ AGENTS 3X8 : une période de travail à la 1<sup>ère</sup> prise de service.
- ✓ AGENTS DE JOURNEE : une période de travail.
- ✓ ASTREINTE : 24h dans le cadre du préavis.

**\*Rappel** : Depuis la mise en place de la loi sur le service minimum, les agents de conduite TB Voyageurs, les agents d'accompagnement des trains (ASCT) et les agents travaillant dans les postes d'aiguillage doivent faire connaître à leur service, leur intention, au plus tard 48 heures avant leur première prise de service, au moyen d'une déclaration individuelle d'intention (DII).

Le Havre, le 20 janvier 2017



## F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Fonction : .....  
Grade : .....  
Position de rémunération : .....  
Etablissement : .....  
Tél : .....  
E-mail : .....



Nom du secteur : ..... Tél : .....  
Syndicat : ..... Tél : .....  
Nom du contact : .....  
Nom du syndiqué : .....

### BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :**  
**« Que fait la CGT ? »**  
**FAITES-LA !**